

Photo obligatoire



Communauté de Communes du
Pays Bilurien
54 rue Nationale - 72440 Bouloire
Tél : 02 43 63 12 72 - Fax : 02 43 63 12 73
Site : www.cc-paysbilurien.fr
e-mail : ccpb.servicejeunesse@orange.fr

Local Jeunes Bouloire
Rue Basse - 72440 Bouloire
06 15 45 36 55 – 02 43 35 29 41
localjeunesbouloire@orange.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom et prénom du jeune :

Commune :

N° de portable du jeune (s'il en a un) :

Pièces justificatives

- Fiche sanitaire de liaison (et/ou photocopie des vaccins) ○
- Attestation d'assurance extrascolaire de l'année en cours ○
- Signature règlement intérieur parents/jeune ○

Partie administrative (ne pas compléter)

Formule :

Date d'inscription : du..... au

Adhésion réglée : oui non Le :

Complet/manque :

Attention santé, photo :

FICHE ENFANT

L'adhésion au Local Jeunes est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre à la date de réception du dossier, pour l'année en cours.
Dès réception du dossier dûment rempli, vous n'aurez qu'à vérifier les éléments d'informations pour les années suivantes pour le règlement des nouvelles adhésions.

ENFANT

Nom et Prénom :

Age :

Sexe :

Né(e) le : / /

FAMILLE

Mr Mme Mr et Mme Autre

.....

Adresse :

.....
.....
.....

Secteur : CDC HORS CDC

Situation familiale :

Nombre total d'enfant :

Téléphone :

E-mail :

.....

Régime : CAF MSA

N° allocataire :

PERE

Nom et Prénom :

Adresse (si différente) :

.....
.....
.....

Téléphone (si différent) :

Portable :

Téléphone professionnel

Autorité parentale : OUI NON

MERE

Nom et Prénom :

Adresse (si différente) :

.....
.....
.....

Téléphone (si différent) :

Portable :

Téléphone professionnel

Autorité parentale : OUI NON

AUTORISATIONS

Autorisations	Oui	Non	Commentaires
AUTORISATION DE TRANSPORT J'autorise mon enfant à prendre un moyen de transport à des fins de sorties pédagogiques			
AUTORISATION DE SORTIE J'autorise mon enfant à participer à des sorties organisées par la structure			
AUTORISATION DE RENTRER SEUL			
AUTORISATION DE BAIGNADE			
AUTORISATION DE FILMER/PHOTOGRAPHER DIFFUSION IMAGE PRESSE/SITE INTERNET SERVICE JEUNESSE J'autorise que mon enfant soit filmé et/ou photographié aux fins d'utilisation par la structure elle-même (presse, site internet/service communication de la communauté de communes, stagiaires dans le cadre de leurs rapports de stage).			
AUTORISATION AUX SOINS (D'HOSPITALISATION/URGENCE) J'autorise le personnel de la structure à prendre toutes les initiatives nécessaires en cas d'accident ou de maladie subite de mon enfant (transfert en pédiatrie/urgences) ; décharge la direction de la structure de toutes responsabilités pendant le trajet jusqu'à l'hôpital ; autorise l'équipe médicale à pratiquer les gestes qu'elle jugera indispensables au regard de l'état de santé de mon enfant			
DELIVRER MEDICAMENT SUR ORDONNANCE En cas de maladie de mon enfant, d'administrer sous la responsabilité de l'équipe encadrante, les médicaments prescrits par son médecin traitant suivant le double de l'ordonnance			
AUTORISATION DE CONSULTATION DU SITE CAFPRO J'autorise la direction à consulter notre dossier allocataire CAFPRO afin d'accéder directement aux ressources à prendre en compte pour le calcul des participations financières			

Je déclare exact les renseignements portés (**fiche enfant et autorisations**) et m'engage à signaler au service jeunesse toute modification de son contenu dans les quarante huit heures maximum et autorise le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Mention « Lu et Approuvé »
Signature



MERCI DE JOINDRE UNE ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE EXTRASCOLAIRE pour l'année scolaire en cours.

FORMULES D'ADHESION et CONDITIONS DE DEPART DE L'ENFANT

N.B. : Pour des raisons de transparence et de responsabilité vis-à-vis des parents, chaque arrivée et chaque départ doit être noté sur la feuille de présence, quelque soit la formule choisie.

FORMULE n°1

Les jeunes accèdent librement au local jeunes, ils viennent et repartent lorsqu'ils ont envie.
Dans cette formule, **seuls les jeunes âgés de plus de 14 ans** peuvent s'absenter de façon momentanée et revenir.
Ils sont obligés de se noter sur la feuille de présence lors de chaque arrivée et de chaque départ.

FORMULE n°2

L'heure d'arrivée est libre, mais l'heure de départ doit être communiquée lorsque vous remplissez le dossier d'inscription afin que l'on puisse laisser le jeune partir seul ou avec ses parents à l'heure indiquée.
Les jeunes n'ont pas le droit de s'absenter du Local : ils peuvent aller à l'extérieur mais il faut qu'on les voit.
Si le jeune doit partir seul avant l'heure initialement notée sur la fiche d'inscription, il vous faudra alors nous faire parvenir une autorisation parentale signée (*téléchargeable sur le site www.cc-paysbilurien.fr*).

Heure de départ (mercredi) : Heure de départ (vendredi) :

FORMULE n° 3

Les jeunes arrivent et repartent **avec leurs parents**. Une surveillance continue est de mise lors de l'arrivée et du départ du jeune. Ils ne peuvent **ni s'absenter, ni quitter les lieux : il faut qu'on les voit en permanence**.
Lors du départ, la personne en charge du jeune devra signer la feuille de présence, en précisant l'heure du départ.

Pour les formules 2 et 3, nous autorisons les personnes citées ci-dessous à venir chercher notre enfant à la structure, sur présentation de leur pièce d'identité en cas d'incapacité des parents ou pour des raisons de covoiturage.

Nom et prénom	Adresse	Téléphone	Lien de parenté

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT (INTERIEUR)

Nous soussignés,

(Nom et prénom du jeune) :

(Nom et prénom du parent/tuteur) :

Certifient avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et nous nous engageons à respecter toutes les clauses.

A le

Signature du tuteur ou responsable légal :

Signature du jeune :